



Lorsque l'un de vous entre dans la mosquée, qu'il adresse la salutation au Prophète et qu'il dise : “Ô Allah, ouvre pour moi les portes de Ta miséricorde”

D'après Abû Hurayra — qu'Allah l'agrée — le Messager d'Allah ﷺ a dit: « Lorsque l'un de vous entre dans la mosquée, qu'il adresse la salutation au Prophète et qu'il dise : “Ô Allah, ouvre pour moi les portes de Ta miséricorde” ; et lorsqu'il en sort, qu'il adresse la salutation au Prophète et qu'il dise : “Ô Allah, protège-moi contre le Diable banni.” » Et, chez al-Hâkim : « ... et lorsqu'il sort, qu'il adresse la salutation au Prophète et qu'il dise : “Ô Allah, accorde-moi refuge contre le Diable banni.” »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah et Al Hâkim]

Le Prophète ﷺ orienta le fidèle lorsque celui-ci entre à la mosquée, qu'il salue le Prophète en disant : « Ô Allah, prie et salue Mohammed, puis qu'il dise : ouvre-moi les portes de Ta miséricorde. » À la sortie : saluer le Prophète et dire : « Ô Allah, préserve-moi du diable banni » — ou « accorde-moi refuge contre le diable » selon la version d'Al-Hâkim.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65418>

